pere delépouse Pierre Surete l'ancien Son oncle &plusieurs autrespersonnes delaParoisse parens&amis de époux Jean Bourque
Pierre Suret
Basile bourque L.Q.Bourque

M. Pierre Robichau & Marie Thibaud 7

Le sept Novembre mil huit cens vingt six après trois publications de bans deMariage faites auprone dela Messe Paroissiale les trois dimanches précedens la date du presentes entre Pierre Robichau fils majeur de feu pierre Robichau &deMarie Rose Corporon de cette Paroisse d'unepart & entre Marie Thibaud fille mineure de Jean Bapt. Thibaud & de Rosalie Dousset dela Paroisse deS^{t} Mandé de Clare d'autre part sansqu'il sesoit ren contré aucun obstacle, oppositions ouempe chement quelconque excepté lempèchement du consanguinité au 2^{e} degré ducoté de l'epoux & au 4^{e} du coté del'epouse duquel dispense est accordé parl'autorité duSuperieux legitimes observant cequiest de droit Je Prêtre soussigné ai recu lemutuel consentement de Mariage duditesparties &leur ai ensuite donné laBenediction nuptiale selonles rites & Céré monies del'eglise Catholique avec les consentement desparens respectifs du Parties ont été presens &temoins Ledit Jean Baptiste Thibaud peredel'épouse Jean Michel Suret voisin delepoux RosalieBourque, pierreSurete & plusieurs autres personnes dela Paroisse parens & amis des époux Sigogne

M. Cyrille Pottier & Euphrosyne Babin 8

Le Sept Novembre mil huit cens vingt Six après trois publications de Bans de Mariage faites au Prône dela Messe Paroissiale par trois Dimanches consecutifs precedens ladate dupresent entre Cyrille Pottier fils majeur defeu Amand Pottier &de Marguerite D'Entremont decette Paroisse d'une part &entre Euphrosyne Babin fille majeure de Charles Babin & de véronique Amirault ausside cette Paroisse d'autre part sans qu'il se soit rencontré aucun obstacle oppositions ou empechement quelconque excepté celui deconsanguinité au 4^{e} degré pur dont dispense leur est accordée delapart &parl'autorité des Supérieurs legitimes Je Pretre soussigné ai recu le mutuel consentement deMariage desdites parties &leur ai ensuite donné la Bénédiction nuptiale selonlesrites &Cérémonies de l'eglise Catholique telles qu'elles sont prescrites dans le rituel de Quebec avec l'agrement &le consentemt delpere parens respectifs ontété presens & te moins Anselme Pottier JeanBaptiste Pottier freres del epoux Simon Babin frere de l'épouse, frederic Bourque & plusieurs autres personnes delaParoisse Parens &amis des epoux

Cyrille Amable Pottier Sigogne

Le sept Novembre mil huit cens vingt six après trois publications de Bans de Mariage faites au Prone dele Messe Paroisse ainsi qu'a la priere tant dans cette Paroisse que dans celle de S^{t} Mandé de Clare les trois derniers dimanches & le jour dela Toussaint entre MarcelRobichau